

Réunion du 12 décembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH ayant donné pouvoir à Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Maître Raphaël NISAND, Monsieur Francis GRIGNON ayant donné pouvoir à Monsieur Louis BECKER, Monsieur Jean MATHIA ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Sébastien ZAEGEL

**N° CG/2011/126 - Activités sportives et de loisirs - 331
Propositions financières Budget Primitif 2012 - Appel à
projets en faveur des publics prioritaires du Conseil Général,
valorisation des sports de nature dans les conventions
d'objectifs, donation d'une collection - Projet du "Tournant du
Rhin" à PLOBSHEIM**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2012.

Il décide par ailleurs de reconduire en 2012 l'appel à projets sur la thématique "encourager la pratique d'activités physiques et sportives des seniors de plus de 75 ans".

Les projets seront analysés au regard des principales conditions suivantes :

- le soutien du Département vise des projets pilotes à caractère opérationnel et innovant, mais non événementiel
- l'aide départementale est plafonnée à 20 % du coût du projet
- l'aide départementale portant sur l'action proposée est limitée dans le temps
- la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 avril 2012
- les projets retenus par la commission des sports seront soumis pour décision à la commission permanente.

Le Conseil Général approuve également l'intégration dans le dispositif "convention d'objectifs" d'un cinquième axe de développement intitulé "Une politique sportive favorisant le développement maîtrisé des sports de nature".

Cet axe doit ainsi permettre :

- d'identifier les lieux de pratique (ESI) des sports de nature
- de mettre en place le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)
- de favoriser la concertation entre tous les usagers
- de favoriser une pratique respectueuse de l'environnement.

En outre, le Conseil Général décide :

- d'accepter la donation de la collection appartenant à M. Raymond HAHN, située à la Maison départementale des sports à STRASBOURG
- d'intégrer les éléments de cette collection au patrimoine du Département et d'exposer les objets
- d'accepter une clause de non-dispersion de la collection pour une durée minimale de 30 ans
- d'autoriser son président à signer les actes relatifs à cette donation.

Enfin, le Conseil Général prend acte des équipements et aménagements envisagés dans le cadre du projet du "Tournant du Rhin" à PLOBSHEIM :

- sur la base nautique :
 - . la création d'une zone de loisirs avec espace de baignade à filtration biologique, une aire de grands jeux, des kiosques de pique-nique et des bâtiments de services dédiés
 - . la refonte de la base nautique avec des zones de stationnement à bateaux protégées, des ateliers et hangars de stockage mutualisés, un club-house incluant un logement de gardien, un bâtiment enseignement, un restaurant et un port à flot pour 200 bateaux habitables environ
- sur la digue, entre la plate-forme nautique et les Sept écluses :
 - . l'aménagement d'une piste cyclable, ponctuée de haltes à vocations multiples, et sa mise en liaison avec le réseau d'itinéraires de déplacement doux existants ou à créer, notamment par le franchissement du contre-canal de drainage
 - . l'aménagement d'un ponton pour des activités nautiques
- aux Sept écluses :
 - . la création d'un restaurant écologique et la restructuration de la maison cantonnière
 - . la construction d'une "maison des promenades"
 - . l'installation d'une halle de rencontre
 - . la mise à disposition d'hébergements légers et temporaires
 - . l'aménagement d'espaces de détente pour tous publics
- au Sud des Sept écluses :
 - . l'aménagement d'un sentier d'interprétation de la nature
 - . la création d'un observatoire à oiseaux et l'aménagement d'accès protégés
 - . la création de radeaux à oiseaux.

Compte tenu des contraintes budgétaires et considérant qu'il s'agit d'un ensemble de loisirs pouvant générer des recettes, il est décidé de faire appel à un "portage privé" pour en assumer la maîtrise d'ouvrage, le financement et le fonctionnement, selon des modalités à définir.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111212-64600-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 19/12/11